



PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE

*Donner toutes ses chances
à chaque enfant...*

carcassonne
TERRES D'AUDACE agglo

LE PRE, C'EST QUOI ?

Le **P**rogramme de **R**éussite **É**ducative (PRE) est un dispositif pour les **enfants de 2 à 16 ans** en situation de fragilité et qui ont besoin d'être accompagnés dans le cadre d'un **parcours éducatif individualisé**.

Le PRE apporte des réponses personnalisées, adaptées à chaque enfant et à leurs parents dans les domaines du **scolaire**, des **loisirs**, du **bien-être**, du **développement personnel** et de **l'aide à la parentalité** pour favoriser la réussite éducative.

COMMENT ?

En tant qu'acteur, si vous repérez un enfant en fragilité, vous pouvez saisir le PRE en vous adressant au coordinateur **après accord écrit des parents**.

En tant que parents, vous pouvez également vous adresser au coordinateur PRE ou à l'un des partenaires : directeur d'école, principal de collège, assistante sociale, éducateur spécialisé, directeur d'association de quartier et de Centre Social, responsable des Accueils de Loisirs, etc.

Dans tous les cas, cette première démarche ne vous engage pas.

Les partenaires du Programme de Réussite Éducative sont liés par une charte dans laquelle ils s'engagent à respecter le secret professionnel et la confidentialité des échanges.

LE PRE, POUR QUI ?

Le **P**rogramme de **R**éussite **É**ducative (PRE) de Carcassonne Agglo s'adresse aux enfants et jeunes de 2 à 16 ans, **domiciliés** dans les quartiers prioritaires :

- La Conte / Ozanam
- Saint-Jacques / Le Viguiier
- Grazaillles
- Fleming / La Reille
- Bastide / Pont Vieux

CARCASSONNE

AVEC QUI ?

► **L'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien (EPS)**

L'EPS **élabore un parcours avec la famille** et en assure le suivi. Cette équipe est composée des professionnels suivants : Directeurs d'école, principaux de collège, assistantes sociales scolaires, médecins et infirmiers scolaires, directeurs et médiateurs scolaires et familiaux des Centres Sociaux et des associations de quartier, du référent de parcours et du coordinateur PRE.

► **Le référent de parcours du PRE**

Le référent veille au bon déroulement du parcours, fait le lien entre l'EPS et les parents et **accompagne l'enfant ou l'adolescent et ses parents** tout au long de la démarche.

► **Le coordinateur du PRE**

Le coordinateur anime les réunions d'EPS et est **garant du lien** entre les familles, les différents partenaires et le référent de parcours.

LES ETAPES D'UN PARCOURS DE REUSSITE EDUCATIVE

1^{ère} étape Repérage

Repérage d'une situation d'enfants/jeunes en situation de fragilité.

Présentation du PRE aux parents avant accord écrit.

2^{ème} étape Élaboration du parcours

La situation est présentée au sein de l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien.

L'équipe est chargée d'établir un diagnostic de la situation pour :

- décider de l'opportunité de l'entrée dans le PRE,
- mettre en oeuvre le projet d'accompagnement personnalisé,
- définir la feuille de route du référent de parcours.

Les parents sont associés

3^{ème} étape

Mise en oeuvre du parcours

4^{ème} étape

Suivi du parcours

—————> tout au long de la démarche <—————

Le coordinateur et le référent de parcours rencontrent les parents et l'enfant ou le jeune pour leur soumettre les actions proposées par l'EPS.

Le parcours débute à la signature du «projet d'accompagnement personnalisé».

Contacts réguliers entre les parents, leurs enfants et le référent de parcours pour assurer la continuité du lien et faire le point sur l'évolution du projet.

Évaluation et ajustement du parcours personnalisé.

Bilan de fin de parcours.

EXEMPLE D'UN PARCOURS PERSONNALISÉ

«J» est un enfant de 6 ans scolarisé en classe de CP :

Cet enfant rencontre des difficultés scolaires et présente des problèmes de santé dentaire. Les parents se trouvent démunis face aux démarches administratives. L'équilibre financier fragile ne permet pas l'accès aux pratiques de loisirs et de vacances.

FEUILLE DE ROUTE DU REFERENT



SCOLAIRE

1. Le référent de parcours consulte l'équipe enseignante de l'école pour mieux cerner les difficultés scolaires ;

2. Le référent accompagne les parents de «J» dans ses démarches : accompagnement scolaire, orientation etc.

LOISIRS

1. Le référent de parcours écoute les activités souhaitées par «J» et cible celles qui correspondent au projet ;

2. Le référent accompagne les parents lors de l'inscription de «J» sur l'activité choisie.

Propositions de l'EPS :

Accompagner «J» et soutenir ses parents quant aux démarches relatives à la scolarité.

Proposer à «J» une activité sportive ou culturelle et trouver avec les parents, une solution financière pour la pérenniser.

Favoriser l'accès aux soins dentaires et prévoir une action préventive.

FEUILLE DE ROUTE DU REFERENT



LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

1. Le référent de parcours oriente «J» vers les professionnels de soins ;
2. Le référent propose à «J» d'être inscrit sur des actions préventives.

AIDE À LA PARENTALITÉ

1. Le référent de parcours soutient et valorise les réponses éducatives que les parents sont en capacité d'apporter ;
2. Le référent met en lien les parents avec les associations/institutions développant des actions de soutien à la parentalité.

PLAN DE SITUATION



CONTACTS

Vous pensez que votre enfant peut bénéficier du dispositif PRE, n'hésitez pas à vous rapprocher des établissements scolaires, associations de quartier, Centres Sociaux ou directement auprès du coordinateur PRE.

Carcassonne Agglo

1, Rue Pierre Germain
11890 CARCASSONNE Cedex 9

Service Cohésion Sociale & Urbaine des Territoires

04 68 10 56 49

Programme de Réussite Éducative (PRE)

04 68 10 55 69

Coordonnateur : 06 32 25 89 29

Référent PRE : 06 08 50 85 70

